

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  
UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DU SPORT  
INSEPS - DAKAR

THEME :  
CONTRIBUTION A L'ETUDE  
DU PHENOMENE DE LA  
DELINQUANCE JUVENILE A  
TRAVERS L'EXEMPLE DU FOYER  
DE L'ESPERANCE DE MVOLYE

MONOGRAPHIE

en vue de l'obtention  
du CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR  
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Présenté par :

Gertrude KUBWIMANA

Directeur de Monographie :

M. Moussé Dior DIOP  
*Inspecteur de l'Education  
Populaire, de la Jeunesse  
et des Sports  
Directeur de la Jeunesse et des  
Activités Socio-Educatives*

ANNÉE ACADÉMIQUE : 1995 - 1996

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  
UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DU SPORT  
INSEPS - DAKAR

THEME :  
CONTRIBUTION A L'ETUDE  
DU PHENOMENE DE LA  
DELINQUANCE JUVENILE A  
TRAVERS L'EXEMPLE DU FOYER  
DE L'ESPERANCE DE MVOLYE

MONOGRAPHIE

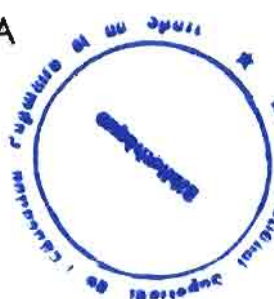
en vue de l'obtention  
du CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSPECTEUR  
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Présenté par :

Gertrude KUBWIMANA

Directeur de Monographie :

M. Moussé Dior DIOP  
*Inspecteur de l'Education  
Populaire, de la Jeunesse  
et des Sports  
Directeur de la Jeunesse et des  
Activités Socio-Educatives*



ANNÉE ACADÉMIQUE : 1995 - 1996

## DEDICACE

Je dédie ce travail :

- A mes parents pour l'amour, la protection et le soutien qu'ils n'ont jamais cessé de m'apporter.
- A mes frères et soeurs dont la présence à mes côtés a été sans faille.

## REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pas connu un aboutissement si je n'avais été aidée.

C'est ici l'occasion de remercier tous ceux qui de près ou de loin ont participé à l'élaboration de ce document.

Je pense notamment à la CONFEJES pour son intervention combien louable au moment où il fallait.

A Monsieur Moussé Dior DIOP : Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives qui, malgré ses multiples occupations professionnelles et familiales, a bien voulu diriger ce modeste travail.

Au corps enseignant de l'INSEPS.

A mes amis : MUKAZIBERA Marie Agnès et SOLOKOFFI Eloi, pour leur sympathie et leurs contributions à l'élaboration de ce travail.

Enfin, que tous ceux dont le nom n'a pu être cité, trouvent ici pour leur geste amical, notre plus sincère gratitude.

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
DEDICACE	
REMERCIEMENTS	
INTRODUCTION	1
<b>CHAPITRE I : DU PHENOMENE DE LA DELINQUANCE JUVENILE</b>	<b>6</b>
I. Description du phénomène	7
I.1 Les principaux déterminants de la délinquance juvénile	8
I.1.1 La famille	8
I.1.2 L'école	10
I.1.3 La société	11
I.2. Les manifestations et répercussions sociales de la délinquance juvénile.	13
I.2.1 Les manifestations	13
I.2.2 Les répercussions sociales	14
II. RECUPERATION DES JEUNES DELINQUANTS	15
II.1. De l'importance d'agir	15
II.2. Des solutions mises en oeuvre	17
<b>CHAPITRE II : DESCRIPTION DU FOYER DE L'ESPERANCE DE                   MVOLYE</b>	<b>20</b>
I. Situation du Foyer et historique	20
II. La délinquance pédagogique	21

II.1 L'accueil au Foyer	21
II.1.1 L'équipe de formateurs	21
II.1.2 La démarche d'accueil	22
II.2 Les activités proposées aux enfants	25
II.2.1 Les cours	26
II.2.2 Les travaux pratiques	28
II.2.3 Les activités socio-culturelles et sportives	34
<b>CHAPITRE III. ANALYSE FONCTIONNELLE DU FOYER ET PROPOSITIONS</b>	<b>38</b>
I Analyse fonctionnelle du Foyer	38
I.1. Une capacité d'accueil limitée	38
I.2. Un équipement précaire	39
I.3 Une formation insuffisante	41
I.3.1 Au niveau des cours	41
I.3.2. Dans les ateliers	45
<b>II. PROPOSITIONS</b>	<b>47</b>
II.1. Au niveau des relations publiques	47
II.2. Au niveau du contenu du programme et des méthodes d'enseignements	50
<b>CONCLUSION</b>	<b>53</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>65</b>

# INTRODUCTION

## 1. PROBLEMATIQUE

L'étude de la délinquance Juvénile mène nécessairement à l'analyse de l'évolution de la prise en charge de la jeunesse à travers les structures de socialisation traditionnelles comme modernes.

Dans la société traditionnelle, l'enfant était pris en charge par le groupe familial, qui le conduisait à sa maturité en veillant à son insertion harmonieuse dans la société.

Aussi, si la délinquance juvénile était-elle moins préoccupante dans la société traditionnelle, c'était sans doute dû au fait que l'individu y était éduqué dans la participation par l'exemple et sous la vigilance de toute la communauté.

Aujourd'hui, une observation quotidienne de notre société en pleine mutation permet de constater que la famille ne semble plus avoir les moyens d'encadrer le jeune.

Le nombre toujours grandissant d'enfants vagabonds qui traînent dans les marchés, devant les salles de cinéma, les grands magasins et autres places publiques des centres urbains, s'expliquerait à priori par le relâchement du contrôle parental.

Les personnes chargées de l'encadrement familial de la jeunesse ne sont pas suffisamment préparées ou ne semblent

pas aptes à lui donner une éducation favorable à son épanouissement dans un monde en perpétuel changement. La rupture dans la continuité entre l'éducation en famille et l'éducation à l'école est entre autre avancée comme explication à ce phénomène.

Par ailleurs, la crise économique particulièrement grave dans nos pays en développement est donnée comme une des principales causes de ce fléau.

En effet, depuis une dizaine d'années nos pays sont soumis à des mesures d'ajustement structurel imposées par le Fond Monétaire International et la Banque Mondiale qui ont eu comme conséquences la dégradation du niveau de vie déjà très bas de nos populations suite à une compression des dépenses sociales et des possibilités d'emplois.

Dans ce sens S.BESSIS (1991) remarquait que "pour faire des économies, les fonctions publiques des Etats les plus pauvres ont stoppé leurs recrutements : de DAKAR à YAOUNDE, le nombre des diplômés privés de débouchés et condamnés au chômage dès leur entrée dans vie active s'est considérablement accru".

Elle déplore également "la grande fragilité des économies en développement et la rudesse des médecines auxquelles elles sont soumises..."

Ces mesures à la limite anti-sociales ont largement contribué à l'effritement des cadres de socialisation et de prise en charge de la jeunesse et créé les conditions d'un développement de la délinquance juvénile sous toutes ses formes.



La preuve la plus manifeste de cette dégradation sociale est aujourd'hui la baisse drastique de l'âge des délinquants de plus en plus jeunes.

L'avenir de nos sociétés dépend du combat que nous mènerons contre ce phénomène et qui appelle la contribution de tous.

## **2. INTERET DU SUJET**

La délinquance juvénile est l'un des symptômes les plus palpables de cette crise généralisée que traversent nos pays. Le CAMEROUN à l'instar des autres pays en développement, est confronté au problème d'insécurité suite à la situation de crise.

Si nous avons choisi de parler de lutte contre la délinquance juvénile au CAMEROUN, c'est que le phénomène prend de l'ampleur dans les centres urbains.

Par ailleurs, la philosophie du développement veut que toutes les forces sociales soient associées pour le progrès commun. C'est pourquoi la société Camerounaise s'efforce de récupérer la jeunesse égarée en vue de sa réinsertion socio-économique. Autrement dit, c'est son avenir qui est en jeu.

## **3. DELIMITATION DU SUJET**

Dans cette modeste étude, nous portons notre attention sur une structure qui s'occupe de la récupération des enfants de la rue : Le Foyer de l'Espérance de MVOLYE à YAOUNDE.

Cette étude aurait pu dépasser le cadre du Foyer et s'étendre sur toutes les structures socio-éducatives de la ville de Yaoundé. Malheureusement le temps imparti et surtout

la modicité de nos moyens n'ont pas favorisé une telle ambition.

Toutefois, force est de constater après de multiples démarches, que les problèmes évoqués le long de cette étude, ne sont pas spécifiques au Foyer mais intéressent pratiquement toutes les institutions ayant pour vocation la formation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes délinquants, ou ceux en situation difficile.

#### 4. METHODOLOGIE

Les résultats de nos investigations sont rassemblés grâce à des démarches et des méthodes complémentaires.

En fonction de la nature de la structure, nous avons privilégié l'observation participante qui nous a amené à nous introduire au Foyer pour découvrir la vie et l'ambiance qui y règnent.

Nous avons ainsi observé à loisir les différents partenaires en présence dans les divers moments de leurs interactions.

Les entretiens informels que nous avons eus avec les uns et les autres nous ont beaucoup édifié sur les situations observées et vécues.

Nous avons observé nos sujets à différents moments : pendant les activités, pendant les loisirs, aux heures de repos et dans d'autres circonstances, ce qui nous a permis de saisir leur personnalité de manière, nous osons dire assez profonde.

## 5. ANNONCE DU PLAN

Pour la présentation du travail ainsi réalisé, deux orientations se sont livrées à nous ;

La première a consisté à présenter le phénomène de la délinquance juvénile ainsi que l'institution cible de notre étude : le Foyer de l'espérance de MVOLYE (chapitres I et II).

La deuxième porte sur l'analyse des problèmes inhérents au fonctionnement de l'institution et des voies et moyens pouvant permettre d'y remédier (chapitre III).

## CHAP I DU PHENOMENE DE LA DELINQUANCE JUVENILE

Il y a quelques décennies, le phénomène de la jeunesse délinquante était presque négligeable. Mais aujourd'hui avec la destruction progressive des valeurs culturelles africaines accélérée par la crise économique, la paupérisation des masses, l'instabilité politique, les déperditions scolaires, le chômage, la perte de confiance en l'avenir, la crise morale, le phénomène a pris de l'ampleur.

Il suffit de visiter les cellules des commissariats, et d'observer nos vues pour en être convaincu.

Cette jeunesse est en général considérée comme une population dangereuse.

Ce qui a conduit l'ensemble de la société à développer beaucoup plus à son égard des mécanismes de défense, voire des stratégies de reprise en main dans un fond de méfiance.

La plupart des structures mises en place pour résoudre les problèmes de cette jeunesse s'appellent très souvent "structure de récupération". Malheureusement les bilans prouvent que la majorité des jeunes sortis de ces structures, au lieu de se sentir intégrés dans la société, éprouvent un sentiment de rejet plus renforcé, qui pour certains cas creuse davantage le fossé entre eux et la société normée.

Nous tenterons tout d'abord de décrire le phénomène de la délinquance juvénile, avant d'aborder le volet récupération des jeunes délinquants.

## I. DESCRIPTION DU PHENOMENE

D'abord qu'est-ce qu'une délinquance ?

Du point de vue juridique, la délinquance est une violation de la loi exposant son auteur à une sanction pénale.

Pour les travailleurs sociaux (psychologues, sociologues, ...) la délinquance est une situation d'inadaptation sociale.

Le délinquant est une personne qui présente des difficultés d'intégration et de prise en charge de ses exigences sociales.

Selon MICHARD.H (1978) "la délinquance des jeunes est l'ensemble des infractions commises par les enfants et adolescents âgés de moins de 18 ans".

Pour le dictionnaire PETIT ROBERT "la délinquance est une conduite caractérisée par des délits répétés , considérée surtout sous son aspect social"

La délinquance désigne une catégorie sociale qui vit à l'encontre des valeurs sociales et met ainsi le désordre dans la société.

La délinquance juvénile renferme la tranche d'âge qui va de la grande enfance à l'adolescence [entre sept et seize ans]. Elle a ses origines dans les crises qui frappent nos sociétés.

A travers les développements qui vont suivre, nous traiterons des déterminants et des manifestations de la délinquance.

## I.1. LES PRINCIPAUX DETERMINANTS DE LA DELINQUANCE JUVENILE

Les raisons qui amènent les jeunes à se retrouver dans la rue sont si nombreuses que l'on ne peut en dresser une liste exhaustive.

La délinquance juvénile ne serait pas seulement la conséquence de certains facteurs comme l'industrialisation, le cosmopolitisme ou le brassage des moeurs dû à une population hétérogène mais également l'action négative directe ou non des institutions éducatives comme l'école et la famille, qui apparaissent chacune comme les sous systèmes auxquels la société confie une mission délicate : celle d'éduquer ses membres.

Nous soulignerons dans les prochaines lignes comment les trois institutions éducatives susmentionnées peuvent parfois contribuer à la marginalisation sociale des jeunes.

### I.1.1. LA FAMILLE

La famille constitue le milieu naturel du jeune. Diverses considérations expliquent l'influence capitale de la famille sur l'adaptation sociale.

C'est d'abord dans la famille que l'enfant cherche des exemples à imiter. Par la façon dont elle a rempli son rôle éducatif, la famille peut se rendre responsable de la délinquance juvénile.

Les désaccords familiaux, la diminution de l'intimité familiale, la perte de l'autorité parentale, la dislocation de la famille entraînent un sentiment d'inconfort permanent chez l'enfant.

Ce dernier tente alors de sortir de ces situations par une attitude délinquante.

Aussi, partageons-nous avec Y.ROUMAJON (1977) l'idée selon laquelle, la délinquance juvénile prendrait naissance précocement dans la famille.

On peut dire que les enfants laissés à la charge d'un seul parent sont encore abandonnés à eux-mêmes. Ces enfants ne peuvent pas sublimer les exigences de leurs sens, se trouvent souvent dans la rue et se nourrissent de tout ce qui leur tombe sous la main, ou s'adonne à la mendicité, au vol et à des agressions diverses.

Par ailleurs, dans les familles polygamiques, on assiste à l'existence de clans qui se livrent en sourdine à la bataille de l'exploitation de l'homme : groupe de chaque femme et ses enfants et groupe des parents maternels et paternels de l'homme. L'isolement du noyau central de la famille que constitue l'homme entraîne non seulement la déchéance de la puissance paternelle auprès des enfants, mais surtout l'insuffisance d'encadrement et d'affection.

Les conditions de vie en milieu familial sont souvent à l'origine de la délinquance juvénile. Pour étayer ce point de vue, H.E.ERICKSON (1971) soutenait que "la crise de l'enfant est d'abord une crise dans l'histoire de la famille".

L'alcoolisme, les mésententes entre les parents ou des frères et soeurs sont sources de troubles profondes pour l'enfant.

D'après les études statistiques menées par J.LEIF et J. DELAY (1968) : "80% de cas de délinquants mineurs et 90% des jeunes vagabonds s'expliquent par la situation du milieu familial".

Quand à P.FRANZ (1964) il affirmait que : "nombreux sont ceux qui arrivent à la délinquance juvénile par l'alcoolisme du père.

### I.1.2. L'ECOLE

Aujourd'hui, l'école souffre du phénomène de la déscolarisation qui frappe la majorité de la population scolaire des pays sous développés.

Beaucoup de jeunes n'arrivent pas à boucler normalement leur cycle d'études primaire, secondaire ou universitaire.

Par exemple, pour un certain nombre de jeunes notamment ceux ayant échoué dans leurs études pour des raisons psychologiques, l'école a accentué le phénomène de "dissocialisation". L'école est créatrice des disparités sociales.

L'obtention des diplômes favorise l'acquisition des privilèges sociaux.

Tout au long du cursus scolaire, l'examen, mécanisme de sélection apparaît comme une technique malthusienne qui élimine certains du processus éducatif.

L'échec scolaire est inhérent à la nature du système d'éducation institutionnel. On peut dire que l'élève qui ne réussit pas à l'école n'est pas forcément mauvais ; mais plutôt que l'école ne convient pas à tous les enfants. Le maintien en milieu scolaire d'un jeune en difficulté est ressenti par lui comme une punition et non comme une promotion.

J.M.ELA (1982) n'a pas manqué de souligner que "pour les individus, l'école n'est qu'un jeu de hasard dans la compétition sociale".

L'adolescent, déjà insatisfait par ses antécédents scolaires en révolte contre l'institution, sans parler de ses



difficultés familiales, se trouve coincé et contraint de faire l'école.

L'échec scolaire peut occasionner aussi celui de la vie. C'est ce qu'affirme G.AVANSINI(1967) lorsqu'il déclare : "celui qui échoue risque de plus en plus de devenir déclassé, une sorte de hors-la-loi pour qui l'intégration sociale deviendra sans cesse plus difficile".

Un autre aspect néfaste du milieu scolaire qui favorise l'expansion de la délinquance juvénile est l'état de saturation des classes et le manque des locaux suscitant parfois l'utilisation d'un même local pour deux classes, l'une le matin, l'autre l'après-midi.

C'est la technique du double flux.

Les enfants échappent à la fois au contrôle des maîtres et des parents et à la vigilance de la police.

Certains enfants finiront par devenir délinquants par le seul fait d'adhérer à la bande des élèves délinquants qui s'adonnent à l'école buissonnière.

L'école apparaît comme un "catalyseur" de la délinquance juvénile. Selon B.BILONGO (1981) "Avec celle d'autres facteurs exogènes multiples, l'école conjugue son action pour accentuer la désadaptation des adolescents, d'autant plus que sous la tyrannie des maîtres, elle façonne avec dureté, ce qui rend l'unité de la personnalité déracinée difficile à réaliser placée entre modèles traditionnels et modèles modernes, modèles familiaux et modèles scolaires, etc..."

### I.1.3. LA SOCIETE

Nous avons précédemment démontré que la délinquance juvénile pouvait résulter des carences éducatives en milieu familial et des inadéquations en milieu scolaire.

Dans cette section, nous verrons également que ce fléau social émane du grand ensemble que constitue l'environnement social. Il s'agira en quelque sorte d'identifier les facteurs sociaux saillants qui génèrent la délinquance juvénile.

Certains auteurs, à l'instar de P.MOMO (1969) ou de B.BILONGO( 1981) ont insisté dans leurs ouvrages sur le fait que l'exode rural des jeunes est à l'origine de la délinquance juvénile.

La ville rayonne sur la campagne environnante. elle est un milieu pourvu de toutes les infrastructures dont le jeune a besoin. La ville est, pour reprendre l'expression de J.KIZERBO (1972) "le laboratoire de la société nouvelle en gestation".

D'autres facteurs qui provoquent l'inadaptation juvénile sont : le milieu culturel et les mass média. Nul doute que la lecture des brochures pornographiques ou des romans photos, les films, les émissions radiophoniques, les affiches publicitaires contribuent à modeler la personnalité du jeune. Certains films diffusés sans tenir compte des âges conduisent à la perversion.

Certes la société moderne a engendré la mode, les loisirs, les besoins économiques, mais elle a entraîné en même temps la détérioration des relations familiales, la rupture de la communication entre groupes d'âges, l'effritement de l'autorité parentale et l'accentuation de l'écart entre la ville et la campagne.

Compte tenu de tous ces aspects, la société apparaît bien comme un facteur de modelage des tendances des individus jeunes vers la délinquance. C'est ce que veut dire en substance P.ZUMBACH (1963) lorsqu'il soutient que la délinquance juvénile individuelle s'expliquerait par un

déséquilibre social. Le délinquant peut à cet effet être considéré comme le produit de son milieu social. Tout homme ne serait-il pas d'ailleurs le produit de son milieu.

La société cependant comme la famille et l'école ne produisent pas que des délinquants et continuent dans une large part de jouer un rôle sain de socialisation par ailleurs réussi.

## **I.2. LES MANIFESTATIONS ET REPERCUSSIONS SOCIALES DE LA DELINQUANCE JUVENILE**

La délinquance juvénile étant une déviation sociale, elle entraîne évidemment des conséquences néfastes pour la société. Quel qu'en soient les manifestations ou modes d'expression, tout délinquant cause du tort à la société.

### **I.2.1. LES MANIFESTATIONS**

Les enfants de la rue, pour s'affirmer et pour survivre :

Pratiquent le vol classé le plus souvent en tête des délits.

Dans la plupart des cas, il s'agit de vol pour satisfaire des besoins immédiats : de consommation courante, les vêtements ou toutes choses pouvant être revendue en vue de se nourrir.

- Les délinquants pratiquent aussi le vagabondage qui représente dans certains pays un délit sanctionné couramment.

Le vagabondage contribue largement au développement de la délinquance urbaine.

Dans les délits de vagabondage sont également pris en compte les fugues d'enfants.

- Il y'a aussi les coups et blessures, délits fréquents mais souvent réglé à l'amiable, dans nos sociétés africaines.
- D'autre délits tels que les jeux du hasard, l'ivresse sont évoqués ainsi que la consommation de drogue ou la prostitution des jeunes filles.

### **I.2.2. LES REPERCUSSIONS SOCIALES**

Les délinquants sont de nature désinvoltes, violents, vicieux, et provocateurs. Ces jeunes agressifs ont un comportement antisocial.

Ils s'opposent aux tentatives de récupération. Ils méprisent l'autorité, ont des tendances à la destruction des biens et des personnes.

Ils passent du désir à l'acte sans inquiétude ni remords. Leurs actions peuvent aller des simples larcins à des homicides.

Ces enfants ont des règles et des valeurs en porte à faux avec celles reconnues et promues par la société.

Ils ont leur monde à part avec leur lois et leur langage. Ils refusent la société, ses normes et ses valeurs.

Selon R.MUCCHIELLI (1986) les délinquants manifestent "... une certaine aversion pour la vie socialisée régulière capable de se dérouler sans conflit avec l'autorité ; socialité insuffisante ou socialité inacceptée ...".

Cette attitude s'exprime dans la tendance ou dénigrement, à la critique de tout ce qui représente une autorité ou une valeur admise dans la société.

Les maîtres, les notables, les personnes respectables, les vieux sont sans destruction d'objet de raillerie ou de mépris. Cela s'accompagne d'un refus de la responsabilité personnelle sociale et de tout rôle conduisant à assurer "une fonction". "Le travail , c'est pour le délinquant le contraire de la liberté". C'est un effort imposé, une obligation sociale.

Les jeunes délinquants recherchent des moyens de défense contre l'autorité, méprisent l'autorité, manifestent du désintéressement à l'égard des comportements effectifs des parents et semblent éprouver du plaisir dans l'acte antisocial.

Bref, cette catégorie sociale est difficilement maîtrisée par la société qui compose tant bien que mal avec elle et cherche sans cesse les moyens de prévenir sinon de pallier ses comportements déviants qui nuisent au bien être social.

## II RECUPERATION DES JEUNES DELINQUANTS

### II.1. DE L'IMPORTANCE D'AGIR

La récupération des jeunes déviants est un devoir qui incombe à la société et se justifie pour entre autres deux raisons : économique et sociale.

Sur le plan économique les jeunes plus que toutes les autres catégories sociales constituent une force avec laquelle il faut compter pour le développement économique de

la société. La société compte sur les jeunes pour évoluer, se maintenir et s'immortaliser dans l'espace et dans le temps. La jeunesse est appelée "moteur" du développement, "fer de lance" de la nation.

Les jeunes par leur nombre et par leur vitalité constituent un atout certain surtout pour les pays en développement où ils représentent la majorité de la population totale et celle active.

Les jeunes délinquants sont une source d'énergie qu'il faut récupérer et canaliser afin de les rendre utiles et rentables.

Les laisser dans l'égarement c'est amputer la nation de plusieurs de ses membres valeureux. Les jeunes, sont la vie et l'avenir de la société. On peut dire qu'il n'y a de richesse d'un pays que d'homme. Autrement dit, ce sont les hommes qui font un pays. Seuls les hommes sont capables de travailler et de transformer les ressources naturelles dont dispose un pays. Plus on est nombreux et solidaires, mieux on travaille et on progresse rapidement.

L'adage populaire ne dit-il pas que c'est l'union qui fait la force ?

Sur le plan social, la récupération des jeunes déviants est une urgence dont dépendent la survie et la quiétude de la société.

En effet les jeunes délinquants constituent une menace perpétuelle pour la sécurité des personnes et de leurs biens matériels.

Les jeunes déviants comme nous l'avons souligné plus haut, forment un bloc qui va en guerre contre la société à

laquelle ils en veulent pour des raisons diverses, exprimées ou inavouées.

Les enfants étant encore trop jeunes posent des dégâts dont la portée est limitée mais on ne peut pas prévoir ou estimer l'ampleur et les conséquences que leurs actes entraîneront quand ils seront adultes.

C'est pourquoi la société, pour assurer la tranquillité de ses citoyens et sa stabilité socio-politique doit chercher très tôt à réintégrer ses jeunes membres déviants.

L'enjeu que constitue la jeunesse dans le développement et le bien être social préoccupe de plus en plus les responsables à divers niveaux.

C'est pourquoi un contemporain déclarait que : "le chômage qui concerne surtout les jeunes constitue l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur l'avenir des sociétés. Si l'angoisse de la jeunesse se transforme en désespoir, quel avenir peut avoir la société ? Ne risque-t-on pas de voir s'instaurer une cassure entre génération ancienne et génération nouvelle, entre forces du passé et forces de renouvellement ?"

## II.2. DES SOLUTIONS MISES EN OEUVRES

La jeunesse délinquante ne cesse de s'accroître et nous ne devons pas la négliger. Elle est de nos jours très présente dans nos villes, dans les marchés, les désaventures des hôtels, les lieux de fréquentation et en grand nombre.

Tous ces jeunes laissés à eux-mêmes constituent un danger pour notre société, ce qui a conduit l'ensemble de cette dernière à développer beaucoup plus à son égard des mécanismes de défense. Pour des besoins de sécurité des

personnes et de leurs biens et de justice sociale, il est nécessaire et urgent de chercher les voies et moyens permettant de réaliser une harmonieuse insertion socio-professionnelle de la jeunesse délinquante.

## **PROCESSUS DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA JEUNESSE DELINQUANTE**

Ce processus est divisé en trois étapes.

### **- Première étape : accueil**

Elle consiste à descendre dans la rue pour rencontrer les jeunes afin de faciliter le contact direct, ensuite, dans les commissariats et dans les pénitenciers pour leur rendre visites.

L'accueil et l'hébergement des jeunes délinquants constituent dans la quasi totalité des pays des fonctions fondamentales dans la lutte contre la délinquance juvénile urbaine. Des institutions et même des familles volontaires recueillent un nombre de ces enfants et tentent de les socialiser.

### **- Deuxième étape : intégration sociale**

Selon que le jeune est dans un pénitencier ou laissé à lui-même dans la rue, cette étape va être plus ou moins longue.

- \* Opération préparatoire de la famille : certaines familles ont coupé les relations avec leurs enfants, il faut les rétablir, favoriser la résolution des conflits entre jeunes et parents. Cette préparation se déroule pendant le séjour en prison, au Foyer ou au centre d'accueil et hébergement.



- \* Détermination et préparation de la famille tutrice : quand ce jeune n'a pas de famille ou que sa famille l'a rejeté, celle-ci doit être remplacée soit par un Foyer ou un centre, soit par une famille tutrice.
- **Troisième étape : formation professionnelle et insertion**

Les Foyers ou les centres développent en général beaucoup d'activités, par exemple l'alphabétisation, la mécanique, la couture, la broderie, le tricotage, l'électronique, la maçonnerie, la menuiserie, l'agriculture, l'élevage...

Le choix de l'activité est en fonction des possibilités intellectuelles et physiques du jeune.

Ces centres ont pour mission de contribuer au plein épanouissement et à l'insertion socio-économique des jeunes, en leur offrant la possibilité d'acquérir une formation professionnelle, civique, morale et intellectuelle et de développer leur génie, leur talent et leur esprit d'entreprise dans les domaines économique, socio-culturel, artistique et sportif.

Ces centres de jeunesse et d'animation fonctionnent sur la base d'une pédagogie non directive.

Ces expériences sont nombreuses et variées même au CAMEROUN lieu de notre étude. C'est pourquoi, pour les raisons déjà mentionnées dans l'introduction, nous avons choisi d'en étudier une seule :

Le Foyer de l'ESPERANCE de MVOLYE. Etude qui sera éclairée par les éléments théoriques que nous venons d'exposer.

## CHAPITRE II : DESCRIPTION DU FOYER DE L'ESPERANCE DE MVOLYE

L'objet du présent chapitre est de procéder à la description de l'expérience de lutte contre la délinquance juvénile qu'est le Foyer de l'ESPERANCE DE MVOLYE.

Pour ce faire, nous aborderons la description sous l'angle situationnel, historique et pédagogique.

### I. SITUATION DU FOYER ET HISTORIQUE

Le Foyer de l'Espérance de MVOLYE est une structure de récupération des enfants en situation difficile de la ville de Yaoundé, il est situé dans un quartier de MVOLYE, derrière le centre Jean XXIII de MVOLYE, en aval par rapport à la grande route qui passe devant ce centre, un grand lieu de culte d'accès facilement repérable.

Le Foyer existe depuis une dizaine d'années mais aucun texte ne nous a permis de connaître avec précision ses débuts.

Selon les témoignages, le Foyer a vu le jour en 1977 grâce à l'initiative d'un religieux catholique, le Frère YVES que le développement rapide de la délinquance juvénile dans les artères de la ville de Yaoundé et ses environs avait frappé. Son intention était de venir en aide à ces jeunes en déperdition et en détresse.

L'objectif du Foyer est donc de recueillir les enfants de la rue, dans un cadre qui leur permet d'avoir une vie de famille, une vie communautaire, faite de partage et de service mutuel. Ainsi les enfants redécouvrent le goût de



vivre en famille, où l'on se sent aimé et utile pour les siens

Bref, il s'agit de récupérer les enfants, de les sensibiliser et les réintégrer dans leur famille et par ricochet dans leur société. Jusqu'au moment de notre visite, l'objectif initial du Foyer n'a pas changé.

## II. LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Elle repose sur l'accueil et les activités proposées aux jeunes.

### II.1 L'ACCUEIL AU FOYER

#### II.1.1 L'EQUIPE DE FORMATEURS

Le Foyer compte une dizaine de responsables qui sont chargés de recevoir d'encadrer les enfants.

L'équipe est composée de religieux, et de laïcs, expatriés et nationaux, hommes et femmes ; tous sont appelés "tuteurs" par les enfants. Ce sont de volontaires engagés qui oeuvrent pour un meilleur bien être social.

La gestion administrative du Foyer est assurée par un prêtre Italien, secondé par un laïc Camerounais. Chaque jour, la permanence est assurée par au moins cinq encadreurs qui se relayent ou travaillent de concert selon les nécessités.

Les encadreurs rentrent le soir mais quatre parmi eux (jeunes célibataires) sont logés au Foyer et assurent le contact permanent avec les enfants. Les tâches ne sont pas cloisonnées.

Chaque encadreur est appelé à surveiller les enfants pendant les jeux ou les travaux, à les écouter, à régler leurs conflits, à les soigner, à les corriger, bref à se mettre à leur disposition.

Mais par souci d'organisation, une tâche précise peut être confiée à chaque responsable.

### II.1.2. LA DEMARCHE D'ACCUEIL

L'accueil ne se fait pas au Foyer. Les responsables sont appelés à aller vers les enfants et à les découvrir dans les coins stratégiques (gares, marchés, magasins, cinémas et autres endroits de spectacle) afin de les suivre dans leurs activités et les inviter à venir au Foyer.

Les enfants découvrent le foyer grâce aux interventions des encadreurs qui viennent auprès d'eux dans les endroits qu'ils fréquentent et essaient d'entrer en contact avec eux. Pour établir un climat de confiance avec les enfants, les encadreurs leur rendent de petits services : partage de nourriture, petits soins, petits cadeaux et causeries intéressantes.

Quand le contact est établi, on invite les enfants à se présenter au foyer où on leur promet des moments agréables. Les enfants se présentent au foyer soit à l'invitation des encadreurs soit aux recommandations des autres enfants de la rue qui leur ont vanté le foyer.

L'accueil des nouveaux arrivés est une étape très importante. L'enfant vient avec ses appréhensions, ses doutes, ses inquiétudes, habitué qu'il est à vivre alerte, toujours prêt à offenser ou à se défendre (violence, fuite...). Le premier geste des encadreurs est de le mettre à l'aise en lui témoignant de la douceur et de l'attention. On le laisse évoluer quelques instants au milieu de ses amis

pour qu'il se familiarise un peu avec le cadre et l'ambiance du foyer.

Ensuite, un ou deux responsables se retirent avec le nouveau venu dans un bureau, pour un premier entretien qui permet de mieux connaître son cas. Les questions posées à l'enfant portent sur son histoire et son évolution personnelle. Les réponses recueillies sont inscrites sur une fiche d'identification qui sera gardée dans un dossier ouvert et tenu au quotidien pour chaque enfant.

L'essentiel de l'entretien consiste à connaître le nom de l'enfant et celui de ses parents, son village d'origine et le temps passé hors de la famille, la situation sociale de la famille et les relations de l'enfant avec ses parents et ses frères, les causes de l'abandon de la maison et les projets de l'enfant.

Les enfants sont souvent méfiants au début et ne donnent pas toujours les réponses exactes. Ils prennent les entretiens pour des interrogatoires de police et refusent de parler librement. Tout au long de l'entretien, on est obligé de leur rappeler qu'ils n'ont rien à craindre.

La plupart des enfants se donnent des noms inventés, ainsi qu'à leurs parents et lieu de résidence. Au fond d'eux ils craignent un éventuel retour forcé à la maison. Quand aux raisons qui poussent à fuir la maison, elles sont les une plus curieuses que les autres.

Tel enfant affirme avoir battu son frère et fuir la colère de son père, tel autre déclare avoir été puni injustement à la place d'un frère ou d'un ami qui a volé à la maison. Un autre répète volontiers qu'il n'a rien fait de mal à la maison et qu'il aime se promener dans le train. Ces premières informations permettent de connaître le cas

particulier de chaque enfant et de le suivre quotidiennement dans ses mouvements.

Les enfants ne réagissent pas tous de la même manière quant ils sont reçus au Foyer.

Le dossier ouvert le premier jour est sans cesse complété par des nouveaux renseignements sur l'enfant et sur sa famille.

A la fin du premier entretien avec l'enfant, deux situations se présentent soit l'enfant est retenu immédiatement au Foyer pour y vivre, soit il reçoit une assistance sommaire et regagner la ville avec une exhortation à revenir souvent au Foyer surtout les samedis.

En effet tous les samedis sont des journées portes ouvertes et tous les enfants de la rue sont invités à venir au Foyer pour prendre part aux activités de loisirs et partager le repas avec leurs amis qui vivent au Foyer.

On retient l'enfant quand sa situation est délicate : quand il est trop jeune, quand il est trop loin des parents, quand il ne travaille pas et n'a aucune source de revenu et enfin quand il dort dehors et s'expose ainsi à tous les dangers.

Le foyer laisse rentrer en ville les enfants qui se débrouillent mieux que d'autres, par exemple ceux qui rendent de petits services rémunérés (nettoyage, gardiennage, vente des denrées), ou encore les enfants qui fréquentent la rue mais peuvent dormir à la maison.

Le Foyer accorde une attention particulière à la santé des enfants. Ainsi, on leur assure en cas de besoin les premiers

soins nécessaires sinon on les conduit à l'hôpital quand le cas l'exige.

Les enfants résidant au Foyer sont nourris à raison de trois repas par jour (petit déjeuner, repas à midi et repas le soir).

Par ailleurs, tous les enfants présents au Foyer pendant les journées portes ouvertes ont droit au repas de midi. Pour cela, ils sont priés de s'inscrire le matin vers 8h pour permettre à la cuisine de prévoir une quantité suffisante. Pour les enfants résidents au Foyer, ils disposent pour leur hébergement de deux petits dortoirs, d'une capacité totale de vingt places. Les dortoirs sont équipés de lits à étages, qui peuvent chacun prendre plusieurs enfants.

Enfin, quelques chambres individuelles permettent de loger quelques responsables qui veillent sur les enfants à tout moment.

Plusieurs activités qui permettent d'éduquer pour faire d'eux des hommes utiles et responsables sont organisées à leur intention.

## II.2. LES ACTIVITES PROPOSEES AUX ENFANTS

Les activités proposées aux jeunes déviants sont diverses et variées afin d'assurer à chacun plusieurs possibilités de choix.

Ces activités vont des cours dispensés aux travaux pratiques en passant par les activités de loisir.

## II.2.1 LES COURS

Pour les cours, le Foyer dispose d'une salle de classe dont la capacité est de 30 places maximum.

La salle est équipée de tables-bancs pour les élèves, soit 22 places assises. Les cours sont dispensés tous les après-midi, de 14h30' à 17h30' du lundi au vendredi, à raison d'une discipline par jour : catéchèse le lundi, lecture le mardi, grammaire le mercredi, calcul le jeudi et mathématique le vendredi.

Un des responsables du Foyer est l'encadreur permanent des enfants. Il est assisté par des intervenants de divers horizons : religieux, volontaires, laïcs, stagiaires, membres des associations humanitaires qui viennent consacrer un peu de leur temps à l'instruction des enfants.

Le programme des cours est conçu à partir du programme officiel en vigueur dans les établissements publics au CAMEROUN.

Les enfants qui ont accompli les trois ou quatre premières années du primaire sont les plus nombreux. Les deux extrêmes sont ceux qui n'ont jamais été à l'école et ceux qui ont achevé le cycle primaire, et ayant passé ou non le certificat d'études primaires.

La méthode d'enseignement est classique. Chaque enfant reçoit du Foyer un cahier de 100 pages lui servant de support pour tous les cours dispensés. Les enfants prennent dans une boîte posée sur la table du maître les stylos, les crayons à gomme, les règles et les crayons à dessin dont ils ont besoin.

Les cahiers sont gardés par le maître principal qui les partage au début de chaque cours.



Pour les cours de catéchèse, les enfants n'écrivent rien et font appel à leur mémoire pour écouter, retenir et répéter les histoires qui leur sont narrées. L'enseignant procède à une explication du texte et un commentaire actualisant le texte pour l'appliquer au contexte et à la vie des enfants.

Un récit sur le pardon par exemple est l'occasion de faire la morale aux enfants.

Les cours sont ponctués de chansons ou de petites pauses qui permettent de tenir éveillés les enfants qui ont tendance à dormir surtout pendant les enseignements où ils écoutent sans écrire eux-mêmes dans leurs cahiers.

A la fin de chaque cours, les enfants rassemblent et déposent sur la table du maître tout le matériel qu'ils ont utilisé pendant la leçon. C'est le maître qui garde ces matériels en lieu sûr.

Les cours dispensés au foyer permettent de combler les lacunes et les insuffisances en matière d'éducation.

On cherche à développer chez eux une personnalité aux dimensions intellectuelle, spirituelle, morale et civique afin qu'ils deviennent des citoyens normaux vivant en harmonie avec leur société.

Une bone instruction est capable d'adoucir les moeurs et d'humaniser les enfants et de les rendre plus sociables.

En plus des cours théoriques, le Foyer organise des travaux pratiques au profit des enfants.

## II.2.2 LES TRAVAUX PRATIQUES

Les travaux pratiques sont organisés autour de trois pôles : les ateliers de production, les plantations et les services divers.

Un responsable permanent chargé des travaux organise quotidiennement et de concert avec les autres chefs d'atelier, la répartition et l'exécution des tâches.

La distribution des enfants selon les tâches est hebdomadaire et chacun d'eux est tenu de respecter son poste.

A la fin de la semaine, une nouvelle répartition est faite et tout enfant peut passer d'une tâche à une autre, d'un atelier à un autre.

Toutefois, un enfant particulièrement apte dans une tâche spécialisée (mécanique, menuiserie,...) peut éventuellement garder son poste afin de se perfectionner davantage.

Les travaux se déroulent tous les matins, du lundi au vendredi, les samedis et les dimanches étant réservés aux loisirs et au repos.

Les apprentissages les plus enrichissants se passent dans les ateliers.

### - LES ATELIERS DE PRODUCTION

On en dénombre au moins quatre, les uns plus importants et plus équipés que les autres.

\* **LA MENUISERIE** : C'est l'atelier le plus grand et le mieux équipé du foyer. Son équipement technique

est nettement supérieur à celui des menuiseries individuelles de nos quartiers. Une quinzaine de machines permettent d'accomplir les tâches les plus variées.

Nous avons pu retenir dans la panoplie des machines, la dégauchisseuse qui redresse le bois, la toupie pour décorer les meubles, la ponceuse qui sert à polir le bois, l'aspirateur, la raboteuse, la scie circulaire qui fend le bois, la mortaise à pointes qui fabrique des mèches, la scie à ruban qui sert à faire des courbes, la scie radiale qui trace des angles sur le bois etc.

Quand le bois est préparé et transformé en meuble, il sort du grand atelier et passe dans des ateliers plus petits pour le vernissage ou le tapissage selon la nature du meuble.

Ces dernières opérations utilisent un matériel technique assez sophistiqué.

L'atelier produit des meubles de toutes sortes : lits, chaises, tables, fauteuils, buffets, tiroirs, portes et divers accessoires de décoration des maisons. Il livre ses produits en général sur commande.

La menuiserie est dirigée par un chef d'atelier qui est l'un des encadreurs du Foyer.

Il passe les contrats avec les clients et assure la livraison. Il coordonne les activités dans l'atelier et répartit les tâches.

Deux ou trois travailleurs de l'atelier sont des professionnels recrutés par le Foyer. Le reste c'est les enfants du Foyer. Ceux-ci exécutent des tâches secondaires ou assez simples sous la direction des spécialistes et progressivement apprennent à faire les travaux les plus compliqués ou les plus délicats.

La menuiserie contribue beaucoup au bon fonctionnement du Foyer dont elle renforce les ressources financières grâce aux produits des ventes. Elle équipe également le Foyer en meubles : lits pour les enfants, tables et bancs pour les classes et les autres salles (réfectoire, bureaux etc).

#### \* L'ATELIER-GARAGE :

L'atelier-garage est d'un équipement moyen qui permet d'exécuter un certain nombre de travaux ordinaires.

Il est dirigé également par un des responsables du Foyer, entouré de quelques mécaniciens et des enfants "affectés" du garage.

Comme à la menuiserie, les enfants apprennent en observant et en exécutant de petites tâches aux côtés des spécialistes.

L'équipement du garage lui permet de réaliser trois sortes de services : la tôlerie, l'électricité et la menuiserie métallique.

Le garage s'occupe en priorité des véhicules du personnel du Foyer mais reçoit beaucoup de clients venant de la ville.

Il contribue à sa manière au bon fonctionnement du Foyer et à la formation des enfants.

#### \* LA MAÇONNERIE

On ne peut pas parler d'un atelier en tant que tel au Foyer. Cependant il existe un équipement pour effectuer des travaux de maçonnerie.

Quand un chantier est initié au Foyer, par exemple la construction d'un nouveau bureau ou d'une nouvelle salle quelconque, les enfants sont associés à la fabrication des parpaings, à l'élévation des murs et à la pose du toit, bref à toutes les étapes dans la construction d'un bâtiment. Ce qui leur donne ainsi l'occasion de tester et de découvrir le métier de maçon.

#### \* L'ELEVAGE

Le Foyer dispose d'une porcherie abritant une dizaine de bêtes de race sélectionnée. Les enfants apprennent à les nourrir, à les soigner, à assurer leur ration d'eau et à nettoyer leurs enclos. Les porcs engraisés sont vendus et rapportent des sommes consistantes au Foyer.

#### LES PLANTATIONS

A l'intérieur des périmètres du Foyer, trois petites surfaces sont exploitées pour les travaux agricoles. La première portion est plantée de bananiers. La seconde est un verger complet, on y trouve des goyaviers, des papayers, des mandarines, des citronniers, des avocatiers et plusieurs autres espèces. La dernière surface est plantée de manioc.

Les enfants travaillent régulièrement dans ces plantations pour désherber et entretenir les plantes.

Le chef des travaux conduit lui même les enfants dans la plantation où il organise et surveille le travail. Il confie à chaque enfant une portion à nettoyer, ce qui oblige à l'effort.

Ainsi, tout le monde travaille et la tentation de tomber dans la paresse est moins grande.

Le chef des travaux travaille lui même avec les enfants pour les stimuler et sa présence permet de prévenir des gaffes éventuelles.

C'est une occasion d'initier les enfants aux travaux de la terre.

Les produits des plantations complètent l'alimentation des enfants qui consomment quotidiennement les fruits récoltés, et servis à table.

En dehors des ateliers et des plantations, les enfants du Foyer rendent des services divers qui contribuent à la bonne marche du Foyer.

#### - LES SERVICES DIVERS

Il y a le service quotidien à la cuisine consistant pour les enfants, d'aider à nettoyer les plats avant et après les repas, de mettre de l'ordre au réfectoire, d'arranger la cuisine et enfin de trier le riz ou les haricots afin de les débarrasser des saletés avant leur préparation.

Le service à la cuisine est essentiellement réservé aux enfants les plus petits et les plus fragiles qui éprouveraient plus de difficultés dans les plantations ou dans les ateliers.

Les enfants peuvent être sollicités à tout moment pour d'autres petits services. Ainsi, ils peuvent arranger telle ou telle pièce pour des réunions, nettoyer un espace, arroser des fleurs, laver les voitures des responsables, accompagner un responsable pour faire des courses en ville.

Toutes les activités que les enfants pratiquent au Foyer visent un objectif unique : leur formation et leur insertion sociale harmonieuse.

Ils se sentent utiles et importants aux yeux des autres ; Ils apprennent à gagner honnêtement leur vie au prix d'un labeur et d'efforts soutenus. Ainsi, le sentiment d'être rejeté par la société, s'atténue un peu chez les enfants.

Ils sont encouragés et incités à se perfectionner dans un métier ou dans une tâche afin d'avoir droit à une place méritée dans la société.

Afin de développer chez les enfants toutes les dimensions de la personne, le Foyer, en plus de la formation intellectuelle et des apprentissages pratiques, met à la disposition des enfants des activités de loisirs.

### II.2.3 LES ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES

Le loisir, rappelons-le, est le temps consacré à une activité par un individu, en dehors de ses obligations primaires, pour se reposer, se divertir, se délasser, développer ses capacités humaines et partager la vie de son milieu. Le loisir constitue un puissant moyen de rééducation pour les jeunes délinquants.

En effet, par sa fonction de délassement, le loisir est une thérapie contre l'agressivité des enfants. Souvent violents et impulsifs, c'est aux heures de loisir que les enfants libèrent leurs pulsions agressives. Ils se défoulent de leur angoisse et deviennent moins nerveux.

Le loisir humanise les enfants et les rend plus perméables.

En effet, ce n'est qu'aux moments des loisirs qu'on les voit sourire plutôt que pendant les autres activités.

Au Foyer, la journée de samedi est par excellence celle des loisirs. Elle leur est entièrement consacrée et est déclarée journée portes ouvertes. A cette occasion, tous les enfants de la rue sont invités à prendre part aux distractions.

Les samedis matin à 8 heures, les enfants de la rue viennent de tous les horizons et se joignent à leurs camarades hébergés au Foyer.

Les enfants venus de la ville sont particulièrement épanouis pendant les loisirs. Le cadre du Foyer leur permet de se reposer des tracasseries de la ville où ils sont en perpétuelle alerte, toujours prêt à fuir devant la police ou toute personne qui peut se plaindre de leur comportement.



Le matin, les enfants aiment jouer au Football à l'image de leur pays le CAMEROUN.

Le Foyer dispose d'un petit terrain de sport où ils peuvent jouer au ballon. Le match peut durer jusqu'à ce qu'ils soient fatigués.

Après, ils passent à la piscine mais se lavent d'abord sous des robinets avant de plonger dans la piscine, un rectangle de 10 mètres sur 5 peu profond, aux eaux bleu ciel.

La piscine est bien entretenue selon les normes et les règles d'hygiène. Les enfants de la ville profitent de l'occasion pour laver leurs habits et les faire sécher pendant qu'ils s'amuse dans l'eau.

Certains enfants profitent de ces occasions pour voler et camoufler les habits de leurs camarades. Mais, dans la plupart des cas, les victimes finissent par découvrir et dénoncer le voleur.

Les responsables du Foyer font alors pression sur le voleur et lui intimement l'ordre de remettre les habits volés aux propriétaires, sinon il est frappé d'interdiction de visite au Foyer.

Mais généralement, les enfants s'exécutent pour ne pas être rejetés par leurs camarades ou par le Foyer.

A 12 heures, les responsables convient les enfants à quitter la piscine et à se rendre au réfectoire, collé à la cuisine où on procède à l'appel. Ils trouvent le repas déjà servi sur les tables et après une courte prière prononcée par le responsable, les enfants mangent.

Les responsables se regroupent sur une table qui leur est réservée et prennent leur repas, l'oeil vigilant sur les enfants.

Le Foyer peut ainsi recevoir le samedi entre 40 et 50 enfants.

Après le repas, les enfants enlèvent les tables et les arrangent sur les côtés, dégagant ainsi un espace qui leur sert de piste de danse.

Un responsable leur diffuse de la musique (toutes variétés confondues) et ils se trémoussent.

Certains responsables dansent avec les enfants pour leur témoigner une certaine affection et partager leur joie. Ce geste plaît beaucoup aux enfants qui se ruent sur eux afin de les acclamer et leur montrer leur satisfaction.

L'après midi, autour de 14h30 les enfants se mettent dans une salle où un responsable leur fait passer des films à la vidéo.

Les films éducatifs sélectionnés permettent de les informer et de les sensibiliser sur certains maux sociaux.

C'est ainsi qu'on leur montre des films sur les maladies sexuellement transmissibles (MST), sur la protection de l'environnement, sur les mesures d'hygiène.

Mais les enfants s'ennuient ou s'endorment devant les films éducatifs. Ils revendiquent des films d'action (films de guerre, d'espionnage, d'amour...) fanatiques inconditionnels du Cinéma commercial, ils adorent les films de violence et d'honneur qui leur permettent d'exorciser leur agressivité.

Les films d'honneurs présentent en grand nombre des modèles et des héros que les enfants cherchent à incarner.

On les retrouve aussitôt après le film en train de reproduire les gestes et de répéter les paroles des acteurs.

A la fin de la journée, les enfants de la ville sont invités à rentrer. Seuls les enfants du Foyer peuvent continuer à regarder les programmes de la Radio-Télévision Camerounaise (CRTV) jusqu'à ce que le sommeil les oblige à aller se coucher.

Tout au long de ce chapitre nous avons essayé de saisir et de présenter le Foyer dans toutes ses dimensions : les principaux acteurs, les diverses activités organisées allant de la formation à l'apprentissage pratique sans oublier les activités socio-culturelles et sportives.

Cette découverte du Foyer nous interpelle et nous amène à nous poser une question principale : Le Foyer atteint-il son objectif primordial qui est la récupération et l'insertion des jeunes délinquants ?

Dans le chapitre suivant, nous allons nous appliquer à une analyse critique du milieu concerné pour estimer le degré de satisfaction ou de réussite, les résultats réalisés.

## CHAPITRE III : ANALYSE FONCTIONNELLE DU FOYER ET PROPOSITIONS

### I. ANALYSE FONCTIONNELLE DU FOYER

En procédant à l'étude descriptive du Foyer de l'Espérance de MVOLYE, nous avons remarqué beaucoup de bonne volonté et de dévouement de la part des encadreurs. Mais la mission que le Foyer s'est donnée est délicate, exigeante et nécessite des moyens dont il ne semble pas disposer. Nous analyserons les résultats obtenus en utilisant les paramètres suivants :

- la capacité d'accueil
- l'équipement
- la formation
- le suivi des jeunes.

#### I.1. UNE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEE

La première impression que l'on a en arrivant au Foyer c'est que celui-ci présente une atmosphère d'éclatement et d'étouffement.

En effet, la capacité d'accueil du Foyer est trop petite par rapport au nombre d'enfants qui y viennent.

L'espace dépasse à peine celle d'une concession familiale moyenne.

Hormis les ateliers, le Foyer ne compte que deux (2) "blocs" constitués de petites salles qui servent tant bien que mal à mener les activités.

Selon le témoignage du responsable principal, "le Foyer a démarré tout doucement et doit se mettre en place, s'améliorer progressivement".

Autrement dit, le Foyer était au début une action empirique qui visait à répondre à des besoins ponctuels à savoir : venir en aide à des enfants abandonnés.

Les fondateurs ont juste aménagés et adaptés les structures qui servaient à d'autres fins.

Aussi, la capacité d'accueil est tellement limitée qu'on est obligé de trier les enfants qui se présentent pour ne retenir que les cas les plus graves.

Malgré tout, ceux qui ont la chance de rester sont à l'étroitesse.

Les deux dortoirs sont minuscules, la salle de vidéo suffit à peine à contenir cinq personnes. Il n'y a qu'une salle de classe et la salle d'attente sert en même temps de salle de soin.

Les structures d'accueil n'évoluent pas alors que la demande est de plus en plus forte, du fait d'une montée vertigineuse de la délinquance dans les artères de Yaoundé et ses alentours. Et, en plus de sa capacité d'accueil limitée, le Foyer fonctionne avec un équipement trop précaire.

## **I.2 UN EQUIPEMENT PRECAIRE**

La vie au Foyer est assez austère. Le matériel est limité au strict minimum, frisant l'inconfort, voire l'indigence.

Les pensionnaires se contentent tout juste de leur ration alimentaire assez régulière et plus ou moins équilibrée.

Les bonnes chairs ne sont pas monnaie courante. A table, le couvert est sans goût. Le niveau de vie est très bas par rapport à celui des familles moyennes.

Les enfants conservent les haillons qu'ils avaient dans la rue, étant donné que le Foyer ne leur fournit pas de vêtements.

Mais au Foyer ils dorment en sécurité et peuvent gagner leur pain par des voies honnêtes. La précarité de la vie au Foyer n'est pas sans conséquence sur l'action d'éducation et de récupération.

En effet, les enfants sont souvent insatisfaits et le Foyer a tendance à reproduire le difficile cadre familial qu'ils ont quitté par nécessité.

Dans la rue, ils ont appris à se procurer de l'argent de poche pour satisfaire leurs petits caprices.

Trop habitués aux cinéma, bars, à l'argent, leur arrivée au Foyer constitue une coupure brutale avec leur ancien mode de vie. Ils ont l'impression de reculer d'un cran dans la vie.

C'est ainsi que beaucoup d'enfants regagnent la rue soit clandestinement, soit en provoquant des situations de conflit avec leurs camarades ou avec les responsables.

D'autres enfants, plus courtois partent en ville après avoir demandé la permission sous prétexte des courses, ce qui leur permet de se "ressourcer" dans la rue avant de regagner le Foyer.

Ils profitent de leur sortie pour se procurer un peu d'argent de poche. Ils sont porteurs à la gare, plongeurs dans les cafés, balayeurs, laveurs des voitures.

Mais dans certains cas, ils n'hésitent pas à commettre des larcins qui représentent pour eux une preuve d'intelligence et d'habileté. Ils disent à ce propos que celui qui se fait prendre "est un apprenti voleur".

La vie au Foyer est perçue par les enfants comme un mal nécessaire. Ils se considèrent comme de passage, le temps de se reposer des tracasseries de la ville.

Le Foyer n'est pas perçu comme un palliatif intéressant.

A ces problèmes s'ajoute une formation trop insuffisante.

### **I.3 LA FORMATION INSUFFISANTE**

Le dernier point mais certainement pas le moins important concerne la formation donnée aux enfants au Foyer.

Nous estimons qu'elle est insuffisante tant au niveau de la durée qu'au niveau des moyens déployés. A tous les niveaux, dans les cours théoriques comme dans les ateliers, la formation des enfants est superficielle. Plusieurs facteurs expliquent cette situation de défaillance.

#### **I.3.1 AU NIVEAU DES COURS**

Nous remarquons et déplorons :

- Une durée trop courte et un faible équipement. Le Foyer par manque de moyen ou par fidélité à son objectif (recueillir pour un temps les enfants et

les ramener dans leur famille), ne met pas l'accent sur une bonne formation des enfants. Les enfants apprennent à peine quelques rudiments.

Le temps qu'un enfant peut mettre au Foyer varie de deux semaines à trois mois. Peu d'enfants atteignent six mois de présence.

Le Foyer utilise donc très peu de moyen pour l'éducation des enfants : la salle de classe unique permet de les rassembler pour quelques heures de lecture et de calcul.

Les évaluations sont juste formatives, on ne prévoit pas de passage en classe supérieure. Les cours sont réduits à une simple occupation des enfants. Un responsable affirmait que "c'est pour que les enfants ne s'ennuient pas !"

Le matériel didactique est réduit à deux livres qui servent au maître pour la préparation des cours et une vingtaine de cahiers.

Le travail s'arrête donc en classe, et les enfants n'ont pas la possibilité de lire ou d'apprendre après les classes. Ils sortent de la salle les mains vides.

Il n'y a pas non plus de bibliothèque pour leur culture générale.

- Des méthodes inadéquates : c'est le point le plus délicat dans la formation de ces enfants qui ne sont pas tout à fait comme les autres.

En effet, les jeunes délinquants étant des inadaptes sociaux, ils ont besoin préalablement d'une cure de redressement, d'une rééducation avant toute formation.



La rééducation renferme un ensemble de mesures sociologiques, éducatives, médicales et psychologiques concourant à faciliter la réinsertion sociale.

Elle permet de faire cesser les comportements déviants pour les remplacer par des attitudes positives et valorisantes. La rééducation nécessite un matériel complexe et un personnel spécialisé (psychologue, psychanalyste, psychiatre...).

Or, le Foyer ne dispose ni des moyens techniques ni d'un personnel compétent. Il fait la politique de ses moyens.

La conséquence immédiate de cette défaillance est que les enfants restent mentalement les mêmes. Il n'y a pas une transformation sérieuse de leur personnalité. Ils jouent le jeu en se conformant plus ou moins aux règles de vie communautaire pour satisfaire les responsables.

Mais ils révèlent leur vraie nature chaque fois que l'occasion se présente.

Au niveau des cours, l'idéal est de mettre en place une formation et un suivi individualisé pour chaque enfant, étant donné que les cas et les degrés d'inadaptation ne sont pas les mêmes.

A la limite, on doit regrouper les enfants en fonction de la nature de leur handicap.

Malheureusement, au Foyer, tous les enfants sont rassemblés dans une même classe et suivent un même enseignement.

Ce qui rend la tâche très difficile au maître et diminue considérablement les chances de réussite.

On observe surtout :

- Une indiscipline chez certains enfants dont le cas pathologique est grave et qui sont sourds à toute reproche ou même aux punitions. Ceux-ci influencent beaucoup les autres qui leur emboitent le pas. Ce qui crée une atmosphère de marché aux séances de cours.

Il règne une anarchie totale en classe. les enfants sortent, se lèvent, se rasseoient, partent en balade, reviennent en classe comme bon leur semble.

Ils interviennent et interrompent le maître dans ses explications et sans demander la permission, se mettent à poser des questions ou à faire des commentaires.

Un mot évoqué par le maître suffit pour qu'un enfant se mette à raconter tout une histoire.

- Un comportement agressif des enfants qui passent le temps à se bagarrer et à se disputer en classe. On cherche délibérément à perturber le cours.
- Une attitude passive de certains enfants qui font semblant de dormir pendant tout le cours et qui en réalité suivent tout ce qui se passe autour d'eux mais ne prennent part à rien. Ils demeurent sourds aux conseils et refusent de répondre aux questions du maître. Ils attendent tranquillement la fin des classes pour aller se promener ou jouer au ballon.

Les responsables se trouvent dans une situation embarrassante quant au comportement à adopter devant les enfants.

Entre une attitude de sévérité qui risque de frustrer davantage et un laisser faire pouvant conduire à des débordement sans limites, le juste milieu est difficile à trouver. Les enfants sont allergiques à toute autorité.

Les responsables font de leur mieux supportant patiemment les débordements et ne réagissant lorsque les choses tournent au drame.

Au Foyer, c'est la loi de la rue qui continue de régner et les responsables s'en accomodent tant bien que mal. Ils vont jusqu'à tolérer chez les enfants le port de certains objets dangeureux....

Toute cette situation étant la conséquence d'une impréparation de l'encadrement. Le Foyer à la limite reproduit la rue et de manière plus dangereuse.

### **I.3.2. DANS LES ATELIERS**

De même que nous avons déploré des insuffisances dans la formation théorique au Foyer, nous relevons des faibles dans les apprentissages effectués dans les ateliers. Ces défaillances, nous les avons constatées à deux niveaux :

- la faible diversification des ateliers spécialisés :

les ateliers où l'on peut apprendre effectivement des techniques sont réduits à la menuiserie et au garage. Il n'y a pas suffisamment d'ateliers spécialisés qui puissent offrir une expérience plus riche et plus variée aux enfants. En dehors des deux ateliers précités, les autres tâches effectuées au Foyer se ramènent à des services de maintien et d'entretien des installations. Ce qui n'offre pas

assez aux enfants, l'occasion de découvrir leurs talents.

- L'implication insuffisante des enfants dans les ateliers : ceci est un peu la conséquence logique de la première défaillance. En effet, les deux ateliers spécialisés ne reçoivent pas suffisamment les enfants ou plus exactement ne reçoivent pas tous les enfants.

A la menuiserie, tout comme au garage, c'est quatre ou cinq enfants et toujours les mêmes qui y ont accès. Ce sont ceux qui se sont révélés les plus aptes dans ces domaines. Ils participent aux travaux comme apprentis ou aides et apprennent par expérience.

Les autres pour, la plupart, sont occupés dans des tâches de maintien, juste pour qu'ils fassent quelque chose, étant donné qu'il n'y a pas d'autres ateliers où l'on peut les orienter.

Cette brève analyse de la politique de récupération mise en oeuvre au Foyer nous a révélé d'énormes limites. Nous avons vu que la formation donnée aux enfants, qu'elle soit théorique ou pratique est insuffisante parce qu'elle est confrontée à de multiples obstacles.

Les enfants n'ont pas beaucoup changé, l'action du Foyer sur eux étant un peu comme de l'eau sur les plumes d'un canard. Revenus à la maison, les enfants ne sont pas assez armés pour se réadapter à la famille. Ils n'évoluent pas positivement, ne maîtrisent aucun métier et socialement ou moralement, leur comportement déviant ne change pas sinon empire.

La plupart des enfants ramenés en famille n'y restent pas longtemps. Soit ils regagnent aussitôt la rue, soit ils

reviennent au Foyer qui est obligé de les accueillir à nouveau.

Notons l'attitude négative de certains parents qui ne permet pas aux enfants de réintégrer la famille : certains parents refusent de recevoir leurs enfants et déclarent aux responsables de Foyer que, puisqu'ils les ont récupérés, ils n'ont qu'à les garder au Foyer. Ils démissionnent ainsi de leur responsabilité et laisse le Foyer dans un grand embarras. Pour notre soulagement, nous avons aussi noté que quelques parents acceptent de récupérer leurs enfants.

Enfin, le Foyer a déjà formé depuis sa création 1996 enfants dans les filiales suivantes : la maçonnerie, la menuiserie et l'atelier- garage. Les possibilités d'emploi après la formation sont également réduites.

Face à ces difficultés qui empêchent le Foyer d'accomplir pleinement sa mission, nous nous proposons de faire quelques suggestions visant à améliorer son action en vue d'obtenir des résultats plus encourageants.

## II PROPOSITIONS

### **Pour améliorer les prestations de service du Foyer**

#### **II.1 AU NIVEAU DES RELATIONS PUBLIQUES :**

Jusqu'à présent, le Foyer évolue un peu en vase clos.

Mais nous encourageons une collaboration et un partenariat entre le Foyer et les pouvoirs publics, les organismes non gouvernementaux (ONG) et les autres services impliqués dans la récupération des enfants en situation difficile.

Ce partenariat permettrait au Foyer en amont, de se doter de structures plus adéquates :

- une structure d'accueil offrant un cadre de vie plus décent.
- un matériel didactique varié et performant
- Des ateliers spécialisés plus nombreux et variés : couture, coordonnerie, poterie, sculpture, tissage, vannerie, peinture, .... afin que tous les enfants y trouvent leur compte.

En aval, ce partenariat permettrait d'élaborer une politique de réinsertion et de suivi des jeunes récupérés.

A l'heure actuelle, le Foyer se contente de ramener les enfants à la maison alors qu'il faut plutôt :

- assurer la continuité de leur instruction pour ceux qui peuvent ou veulent poursuivre les études.
- Assurer et faciliter leur installation professionnelle : leur trouver des sources de financement ou des crédits pour qu'ils puissent ouvrir un atelier de production.
- Négocier leur recrutement chez des individus ou dans des entreprises privées.

Ainsi ils pourront mettre en valeur leur formation et gagner honnêtement leur vie.

## II.2. AU NIVEAU DU CONTENU DU PROGRAMME ET DES METHODES D'ENSEIGNEMENT

Il est souhaitable que le Foyer prolonge la durée du séjour des enfants (entre 6 mois et 3 ans) ce qui lui permettra de mettre sur pied un programme plus élaboré de formation. A côté des enseignements communs, l'on devra prévoir des options pour orienter les enfants en fonction de leurs aptitudes.

Il faut former le personnel pour plus d'efficacité :

Pour cela, il faut prévoir des recyclages périodiques du personnel, organiser par exemple à leur intention des cours de psychologie sociale appliquée afin de leur doter des instruments de lecture du comportement humain. Ils seront ainsi familiarisés avec les mécanismes psychologiques normaux et les manifestations pathologiques du psychisme humain.

Il faut également donner au personnel l'occasion de participer à des séminaires et autres travaux consacrés au problème de la délinquance, leur offrir des voyages à l'étranger ou dans les autres régions où il existe des centres de récupération des jeunes délinquants ( le centre de Bétamba par exemple qui accueille et éduque les enfants de la rue pour une durée de 3 ans).

Ainsi, les formateurs au Foyer découvriront ce qui se fait ailleurs et s'inspireront de l'expérience des autres centres qui s'occupent des jeunes délinquants.

Par ailleurs, les parents peuvent apporter une contribution déterminante dans l'application des mesures de suivi de leurs enfants d'une part, et de promotion de l'emploi d'autre part.

D'abord, pendant le séjour au Foyer, les parents doivent visiter leurs enfants, discuter avec les responsables, afin d'apporter les éclaircissements sur la situation de l'enfant. Cette visite rétablirait les relations, favoriserait la solution des conflits entre jeunes et parents.

Ensuite, après le séjour au Foyer les parents peuvent créer des Petites et Moyennes Industries (PMI) ou des Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour l'insertion économique des jeunes.

La famille peut exploiter par exemple, une unité agricole, pastorale, artisanale, commerciale..., elle dispose là d'un moyen de lutte contre le chômage et la paresse. Si elle accepte d'héberger deux ou trois jeunes, c'est souvent pour disposer d'une main-d'oeuvre assez bon marché.

Ce faisant, elle crée de l'emploi et limite le parasitisme. Cette famille apporte ainsi un frein au banditisme et à la délinquance.

Cette panoplie de solutions que nous proposons ici, nous en somme conscients, nécessite des moyens considérables qu'ils faut trouver malgré la récession.

La situation du Foyer est celle de tous les autres centres spécialisés en matière de jeunesse au CAMEROUN.

Le séminaire de la conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression Française (CONFESJES) organisé par l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) du 06 au 09 Novembre 1990 sur le thème "réflexion internationale sur le soutien scientifique et technique des activités de formation et d'insertion professionnelle des jeunes" a souligné au Cameroun :



- L'inexistence ou l'existence réduite des structures d'accueil des jeunes (centre de jeunesse).
- L'état de délabrement des structures existantes.
- L'insuffisance des encadreurs désignés.
- Un manque de politique globale en matière de récupération des jeunes déviants.

Un tel constat appelle de la part des autorités Camerounaises des réactions rapides et rigoureuses pour sauver de la délinquance de milliers d'enfants des banlieues de Yaoundé.

## CONCLUSION

La délinquance Juvénile est l'un des problèmes le plus courant et le plus socialement troublant de l'adolescence.

Nombreux sont les facteurs qui expliquent ce fléau.

En orientant la présente étude vers une contribution à l'étude du phénomène de la délinquance juvénile à travers l'exemple du Foyer de l'Espérance de MVOLYE, nous avons voulu mettre en exergue les sources, les facteurs les plus déterminants et les solutions empiriques.

Nous avons ainsi remarqué que la délinquance juvénile est attribuable aux défaillances de la famille, de l'école et de la société.

Mais des hommes de bonne volonté se lèvent et luttent pour contrecarrer ce fléau social.

La politique de récupération mise en place au Foyer produit cependant des résultats limités.

Un partenariat s'impose donc entre les pouvoirs publics ou autres organismes et les centres de récupération des jeunes délinquants pour une action concertée et une politique nationale plus dynamique en matière de lutte contre la délinquance juvénile.

Mais il faut reconnaître que l'action des pouvoirs publics ne peut être elle aussi que très limitée dans le contexte actuel de crise généralisée.

Les urgences sont si nombreuses que les questions sociales risquent d'être négligées au profit des secteurs

économiques. C'est ici que l'intervention de la société civile s'avère nécessaire. Celle-ci doit se mobiliser et mieux contribuer à la lutte contre la délinquance.

Cette lutte ne peut cependant produire de bons résultats que si elle touche les sources et facteurs qui la produisent.

En effet, la famille est le premier milieu social dans lequel baigne l'enfant, le lieu où il établit ses premiers contacts et le milieu dans lequel l'enfant vit ses premières expériences dans tous les domaines.

Ces expériences sont fortifiées par l'école qui à son tour façonne l'individu en vue de faciliter son insertion sociale.

La récupération des jeunes déviants est un devoir qui incombe la société. Le Foyer de l'Espérance s'est donné une mission de récupérer les jeunes en situation difficile pour une réintégration sociale harmonieuse, mais cette mission exige des moyens dont le Foyer ne dispose pas suffisamment, alors que la vitesse avec laquelle cette population s'accroît et les difficiles conditions de crise économique aidant, nos pays exposent à un grave danger.

Les jeunes plus que toutes les autres catégories sociales constituent une force avec laquelle il faut compter pour le développement économique de la société.

La société compte sur les jeunes pour évoluer, se maintenir et s'immortaliser dans l'espace et dans le temps. La jeunesse est appelée "moteur" du développement "fer de lance" de la nation. Les jeunes par leur nombre et par leur vitalité constituent l'essentiel de la population active surtout dans les pays en développement.

Si cette jeunesse est négligée, les délits vont galoper à pas de géant et on observera l'augmentation de l'insécurité des personnes et de leurs biens.

La lutte contre la délinquance juvénile est une impérieuse nécessité et d'une importance vitale pour l'avenir de ces jeunes et la sécurité de tous.

Ainsi, après avoir examiné le rôle et l'importance des différentes structures intervenants dans le processus de lutte contre la délinquance juvénile, nous avons envisagé de nouvelles perspectives susceptibles de donner une impulsion nouvelle à cette tâche.

Notre apport se situe à plusieurs niveaux : la famille, l'école, la société etc.

## 1. AU NIVEAU DE LA FAMILLE

A ce niveau la lutte visera à faire en sorte que les parents ne soient plus les premières causes de la délinquance de leurs enfants.

A cet égard, il serait indispensable et opportun de multiplier des associations des parents d'élèves.

Il s'agit en fait d'une éducation des adultes qui reposera sur un certain nombre d'informations relative à leur préparation à une parenté responsable. Mieux, les parents devraient avoir le nombre d'enfants que leurs moyens leur permettent d'élever.

Il sera également question de montrer aux parents l'importance, sur le plan éducatif des cinq premières années de vie de l'enfant.

En effet, au moment où l'enfant atteint six ans, les structures essentielles de sa personnalité sont formées ; et cette personnalité, il la portera en lui toute sa vie.

Pour faire comprendre aux parents l'importance de cette phase de la vie de leurs enfants, certains canaux de communication comme les causeries éducatives, les tables rondes et les conférences seront tout à fait indiqués. Ces techniques de diffusion des messages permettent aux parents d'être conscients de leur rôle primordial dans la formation de la personnalité de base de l'enfant.

L'éducation dans la famille devra trouver en l'école un prolongement qui favorisera l'éclosion de la personnalité infantile.

## 2. AU NIVEAU DE L'ECOLE

Le système scolaire serait tout à fait à repenser. L'enseignement à l'école ne devrait plus être uniquement sous forme de "catéchisme".

En outre, l'éducation à l'école doit aussi assurer un apprentissage des normes de la vie active. Il faut éviter une rupture entre l'éducation en famille et celle reçue à l'école. L'éducation morale et civile des enfants doit être assurée dans les écoles.

On pourrait aussi introduire dans les programmes scolaires des lycées et collèges un chapitre de préparation à la responsabilité parentale, qui permettra aux futurs parents de ne pas commettre les mêmes erreurs éducatives que les parents qui n'ont pas eu l'occasion de recevoir de tels enseignements.

Une autre réforme du système éducatif résiderait au niveau de l'orientation scolaire.

L'erreur commise le plus souvent consiste à orienter l'enfant dans l'enseignement technique alors qu'il ne réussit pas dans l'enseignement général.

Ce faisant, on oublie qu'il existe un autre système aussi performant et qui serait susceptible de générer le plus réussite : le système éducatif non-institutionnel ou système extra-scolaire.

C'est d'ailleurs le système qui prend en compte les potentialités réelles de chacun, en ce sens qu'il ne produit pas de déchets mais donne à chaque individu la possibilité de s'insérer dans le circuit socio-professionnel.

De ce fait, notre vœu le plus ardent, c'est la mise sur pied d'un modèle de conciliation entre les objectifs globaux (nation) et les objectifs individuels de l'éducation (liés à la personnalité du jeune en apprentissage).

Il faut rendre l'enseignement obligatoire, non compétitif et non sélectif jusqu'à la classe de troisième.

Dans cette perspective, on ne devra plus faire reprendre la classe à un enfant, encore moins le renvoyer de l'école sans le consentement ou l'autorisation de ses parents.

Nous souhaiterons que le modèle du maître et celui de l'élève fasse bon ménage : c'est-à-dire que le maître ne doit pas seulement demander à l'élève de reproduire son savoir, mais il doit également lui donner la possibilité de découvrir ses potentialités et d'exprimer son talent ou son génie au niveau globale de la société.

Il faut une surveillance et dépistage précoce des attitudes de refus des obligations pré-sociales ou pré-scolaires et des comportements de prédélinquance (vols, fugues d'éritement, école buissonnière, désengagement précoce à l'égard du travail).

Dépistage différentiel de ces attitudes par rapport à des conduites d'origine autre (difficultés scolaires, problèmes affectifs névrogènes, etc...)

### 3. AU NIVEAU DE LA SOCIETE

La délinquance juvénile apparait comme un symptôme d'une maladie de la société globale. Pour cela il est nécessaire de trouver des solutions pour remédier à cette maladie qui frappe surtout la population jeune.

Il s'agit de créer et développer des clubs culturels et les mouvements de jeunesse qui contribuent d'une façon complémentaire au développement de l'adolescent et l'aident à créer son propre comportement.

La plupart de ces clubs ont pour but de familiariser la jeunesse de moins de 16 ans avec le monde technique et scientifique, tout en leur apprenant à utiliser leurs heures de loisirs pour développer des qualités techniques dans divers domaines.

Lorsque les activités de récréation sont bien organisées, les heures de loisirs sont orientées dans une direction constructive.

Il faudra également développer les centres de récupération et d'encadrement social en vue de la réinsertion des jeunes déviants.

Ces centres devront disposer d'un personnel éducatif qualifié pouvant déterminer avec eux les domaines d'études et d'orientation professionnelle qui leur seront utiles.

Il s'agit de mettre en situation, entre deux pôles de formation, le jeune à récupérer. C'est en fait une formation en alternance qui supposera d'un côté, le centre de réadaptation et, de l'autre, l'entreprise de formation professionnelle qu'il sera question de mettre sur pied.

A cet effet, on pourrait discuter avec certaines entreprises et sociétés de la place sur les possibilités de placement des jeunes dans leurs ateliers. Ce placement vise à aider la plupart de ces jeunes à apprendre un métier. Après leur formation, ces jeunes seraient insérés dans le circuit économique.

Le travail est un facteur de stabilisation de la personnalité de l'individu ; il ne peut y avoir de réinsertion sociale du jeune délinquant sans sa réinsertion professionnelle.

En réponse aux difficultés que connaissent les parents qui travaillent et qui ne peuvent pas s'occuper de leurs enfants, lesquels traînent dans les rues surtout pendant les vacances, nous leur proposons les collectivités éducatives, l'animation sportive et les activités de plein air.

La colonie de vacances est l'une des oeuvres de vacances qui concerne les jeunes de 7 à 13 ans. Elle a pour but de contribuer à l'éducation de la jeunesse en enrichissant leurs connaissances. Elle occupe sainement et rationnellement leur temps libre, par des activités ludiques variées : Elle



éveille en eux le sens de la créativité par la transformation des objets naturels en objets d'arts. Enfin, la colonie de vacances accentue chez les enfants l'esprit de la vie en groupe. Elle apporte un changement au niveau du comportement habituel de l'enfant et contribue aussi à sa socialisation.

L'animation sportive est également tout à fait indiquée pour satisfaire les besoins du jeune.

Durant ce temps de récréation, on peut renforcer les traits positifs et réprimer ceux qui sont indésirables. L'animation sportive apporte de ce fait une aide à la solution des problèmes d'indiscipline de la jeunesse.

A ce sujet, il faut noter que les problèmes d'indiscipline sont presque inexistantes lorsque le programme d'animation sportive pour la jeunesse est, à la fois, bien organisé et bien exécuté.

Enfin, pour atténuer les effets de la délinquance juvénile, les animateurs pourraient organiser des camps de jeunes.

Il s'agit d'activités de plein air qui permettront aux jeunes d'améliorer leurs connaissances pratiques en ce qui concerne la fabrication d'outils. En organisant un camp de jeunes, la possibilité leur est offerte de développer leur ingéniosité, de se former à la vie de plein air de façon à ce qu'ils soient en mesure de s'y adapter sans heurt. Ce sera également l'occasion au jeune et à son groupe, la possibilité de passer leur temps ensemble de manière organisée. Ce qui permettra de guider leur énergie vers des buts constructifs, de manière divertissante, intéressante et amusante.

Pour ce faire, une préparation des tâches devra se faire à l'avance pour chaque genre de tâche et aucun jeune ne devra être laissé sans travail spécifique. Afin que la vie en plein air devienne intéressante et plus fascinante, un esprit de compétition devra être encouragé parmi les membres du groupe.

C'est ainsi qu'on organisera par exemple, des concours pour les idées les plus réussies, les mets les plus savoureux, l'improvisation,...

Bref, le temps passé en plein air a une grande valeur éducative que l'on doit savoir mettre à profit si l'on veut lutter contre la délinquance des jeunes.

Tout compte fait, la contribution des animateurs de la jeunesse dans ce combat contre la délinquance sera vaine si elle ne bénéficie pas du concours ou du support de tout le monde.

Nous pensons particulièrement à l'action des municipalités, des industriels privés locaux et bien d'autres entrepreneurs, action qui consisterait à favoriser, des aires de divers jeux (terrain de jeux avec balançoires, différents jeux de balle, outils de travaux manuels ...), des camps de vacances, des maisons des jeunes, des centres de loisirs..., en vue de promouvoir une meilleure socialisation de la jeunesse nationale.

Les loisirs par le biais des activités attrayantes, constituent un moyen efficace de lutte contre la délinquance dans un but préventif et curatif.

Les loisirs éducatifs existent ; de ce fait, il faudrait affecter dans les clubs, salles et centres de loisirs, des animateurs qui pourront aider les délinquants à mieux

satisfaire leurs aspirations, en les ramenant dans les structures sociales adéquates.

En définitive, la contribution de l'inspecteur de la jeunesse et des sports à la prévention de la délinquance juvénile peut revêtir des formes multiples et être conduite à plusieurs niveaux. Elle peut être le fait d'une animation conduite :

- A partir des structures du Ministère de la jeunesse et des sports (équipe mobile d'animation, centre de jeunesse, village de vacances etc).
- Auprès des cadres de la jeunesse détachés auprès du Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine et qui y apporteraient leur technicité.
- Par des cadres du Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine à partir des structures de ce Ministère.

Il apparaît alors que cette contribution de l'animation ne peut être le fait des seuls cadres de la jeunesse. Elle ne peut résulter que de l'interaction éducative et constitue le type même de l'action multidimensionnelle qui n'exclut aucune collaboration.

Au terme donc de notre analyse, nous ne pouvons guère prétendre avoir épuisé le sujet .

Tout au plus, espérons-nous avoir démontré l'importance des centres de récupération et de redressement comme facteur déterminant de la lutte contre la délinquance juvénile.

Si tel est le cas, l'objectif de notre étude aura alors été atteint.

Il resterait cependant à espérer que cette contribution débouche sur une meilleure appréhension du phénomène de la

délinquance juvénile ainsi que la responsabilité de la famille, de l'école et de la société dont les rôles sont successifs et complémentaires.



## BIBLIOGRAPHIE

### \* Ouvrages généraux et spécifiques

- AVANZINI, G. (1967). L'échec scolaire. Paris, éditions universitaires.
- BESSIS, S. (199). La faim dans le monde. Paris, édition la découverte, col. Repères.
- DODOSON, F. (1978). Tout se joue avant six ans. Paris, A. Colin.
- ELA, A.J. (1982). L'Afrique des villages. Paris, Karthala.
- ERICKSON, H.E. (1971). Enfance et Société. Neuchatel, Delachaux et Niestlé, 4ème édition.
- ERNY, P. (1977). L'Enseignement dans les pays pauvres : modèles et propositions. Paris, l'Harmattan.
- ILLICH, I. (1971). Une Société sans école. Paris, seuil.
- INJS (1991). Sciences et techniques d'animation tome 1, Youndé, CIAG.
- LEIF, F. et DELAY, J (1968) Psychologie et éducation, Tome II : L'adolescence. Paris, Fernand Nathan
- MICHARD, H. (1978). La délinquance des jeunes en France. Paris, documentation française.
- MUCCHIELLI, R. (1986). Comment ils deviennent délinquants. Paris.
- ROUMAJON, Y. (1977). ils ne sont pas nés délinquants. Paris, Robert Laffont.

### \* Mémoire

- MOMO, P. (1969). la délinquance juvénile dans les grandes villes du Cameroun : Mémoire de licence en droit. Yaoundé, université de Yaoundé.

\* **Rapports**

- BILONGO, B. (1981). **Jeunesse marginale**. Approche psychologique de la délinquance juvénile de 1971 à 1980, document photocopie. Yaoundé.
- FRANZ, P. (1964). **Délinquance juvénile au Cameroun** : Rapport flambeau. Yaoundé.
- ZUMBACH, P. (1963). **La délinquance juvénile au Cameroun** : Rapport N°T.A.O : CAMER / 2 au 10 Juin.